



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pacte social pour l'école Le Mistral

Des actions concrètes avec les employeurs qui s'impliquent pour la réussite des jeunes

Mont-Joli, le 26 mai 2009 – Le Comité du pacte social pour la réussite à l'école Le Mistral s'est donné un plan d'action et de communication « Conciliation travail-études de la Mitis » pour 2009-2010. Ce plan d'action a pour principal objectif de sensibiliser le milieu à l'importance de concilier le travail et les études des jeunes étudiants en emploi.

Ce plan d'action rejoindra les employeurs, les élèves et la communauté et mettra de l'avant une action concertée qui favorisera la conciliation travail-études et la réussite des élèves de l'école Le Mistral. L'embauche d'une ressource en partenariat avec le Carrefour Jeunesse Emploi de la Mitis et la Commission scolaire des Phares est un exemple d'Action concrète dont le but est d'améliorer la persévérance scolaire à l'école Le Mistral. Les partenaires du Pacte social et divers intervenants du milieu mettront l'épaule à la roue dans la diffusion et la promotion de la conciliation travail-études.

Auprès des employeurs, le plan d'action suscitera l'engagement des entreprises à promouvoir et à poser des gestes concrets favorisant la réussite scolaire. Le plan vise à établir des contacts avec des employeurs représentant différents secteurs d'activités. Ces employeurs seront invités à s'engager par contrat à favoriser la réussite scolaire de leurs jeunes employés, en leur permettant de travailler sans compromettre le succès de leurs études.

Le plan d'action prévoit également une sensibilisation à l'importance de la conciliation travail-études auprès des jeunes eux-mêmes, afin que le cheminement en emploi ne remette pas en question la poursuite de leur formation et leur désir d'atteindre leurs objectifs de réussite scolaire.

Ce plan d'action prévoit aussi une reconnaissance pour les employeurs qui accepteront d'adhérer à cette démarche de conciliation travail-études. La communauté sera ainsi sensibilisée aux actions posées par les entreprises, qui bénéficieront en contrepartie d'une reconnaissance officielle et d'une plus grande visibilité.

Les parents et la communauté seront également sensibilisés en ce sens. Ce plan d'action affirme qu'il est possible, pour un étudiant, de consacrer régulièrement un certain nombre d'heures au travail rémunéré, sans que cet emploi vienne compromettre la poursuite et la réussite des études.

Par ailleurs, en 2009-2010, le Comité du Pacte social poursuivra son travail d'implication et d'encadrement externe pour soutenir la réussite à l'école Le Mistral.

Rappelons qu'un plan d'action a également été élaboré, à l'intérieur de l'école, et a conduit à la réalisation de différents chantiers portant principalement sur le code de vie, le soutien pédagogique, la transition primaire-secondaire, le lien famille-milieu, le plan de communication, un projet de développement de la bibliothèque et le projet de valorisation de l'école par des anciens élèves.

Source : Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
418 723-9485